

UNAFAM Hauts-de-Seine

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Ils nous soutiennent :

Agence Régionale de Santé,
Conseil départemental 92,

Les municipalités :

Antony,
Asnières-sur-Seine,
Bagneux,
Bois-Colombes,
Boulogne-Billancourt,
Bourg-la-Reine,
Chatenay-Malabry,
Chatillon,
Chaville,
Clamart,
Clichy-la-Garenne,
Colombes,
Courbevoie,
Fontenay-aux-Roses,
Garches,
Gennevilliers,
Issy-les-Moulineaux,
La Garenne-Colombes,
Le Plessis-Robinson,
Levallois-Perret,
Malakoff,
Marne-la-Coquette,
Meudon,
Montrouge,
Nanterre,
Neuilly-sur-Seine,
Puteaux,
Rueil-Malmaison,
Sceaux,
Saint-Cloud,
Sèvres,
Suresnes,
Vanves,
Ville d'Avray,
Villeneuve-la-Garenne



Chiffres clefs :

534 (543 adhérents fin 2021)

2 salariés : 1 chargée de mission psychologue et
1 chargée de coordination et développement

48 bénévoles assurant :

27 représentations communales, 18 permanences d'accueil locales,
1 accueil téléphonique 24h/24, 7j/7 (01 46 95 40 92)

Plus de **100 mandats de représentations** locaux, départementaux,
régionaux ou nationaux

1.200 personnes accueillies physiquement, téléphoniquement et
dans les réunions collectives y compris colloques et forums

12 995 heures de bénévolats,

Budget de fonctionnement (y compris la mise à disposition d'une
salariée à temps plein) : **98,3 K€**

Merci

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS.....	3
I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92.....	4
1. Organisation	
2. Vie de la délégation	
3. Principales données financières 2022	
II. ORIENTATIONS ET PRIORITES PERMANENTES DE L'UNAFAM.....	7
III. LES ACTIONS DE L'UNAFAM EN 2022.....	7
1. Soutenir les familles des personnes vivant avec des troubles psychiques : notre priorité.....	7
A. Les dispositifs individuels.	
B. Les dispositifs collectifs	
2. Les aides aux proches malades.....	13
A. La relocalisation	
B. Site Paul Guiraud Clamart	
C. Le projet territorial de santé mentale (PTSM)	
D. Moratoire des départs vers la Belgique	
E. Logement et accompagnements	
F. Les Groupes d'entraide mutuelle (GEM)	
G. Les Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM)	
H. Les représentations	
3. Communication	16
4. Exemples d'actions de bénévoles.....	16
IV. LES PROJETS 2023	17
V. CONCLUSION.....	17
Annexe 1 - Compte de résultats 2022.....	18

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS 2022

A la suite de la Pandémie Covid 2019 : besoins nouveaux et continuité.

Les conséquences à termes de la pandémie Covid 2019 ont perduré en 2022 même si son intensité a été moins visible. De nombreuses familles dont un proche est concerné par un trouble psychique restent marquées par les difficultés rencontrées lors de cette crise sanitaire. La recrudescence des troubles psychiques a été constatée.

En réponse aux demandes des familles et dans le prolongement de ses activités régulières, l'UNAFAM 92 a accru ses activités d'informations et de formations. L'UNAFAM a également amplifié sa participation dans les programmes BREF (psychoéducation) organisés par les établissements psychiatriques sur le département (CHS ERASME, CPM Boulogne, CMP Levallois). Une première session de formation PSSM (Premiers secours en santé mentale) a été organisée à Antony et d'autres demandes ont été formulées. Dans un autre registre, l'UNAFAM 92 parraine huit GEM (Groupes d'entraide mutuelle). Une autre évolution marquante est l'arrivée de nouveaux adhérents et bénévoles. Cela traduit le besoin accru de soutiens. C'est, en même temps, l'expression d'un repérage et d'une prise en compte plus rapides des troubles psychiques que peuvent rencontrer des adolescents et de jeunes adultes.

Les sollicitations adressées à l'UNAFAM ont fortement augmenté. Elles génèrent parfois de grands besoins de disponibilités pour certains bénévoles : nombreuses initiatives communales, renouvellement des représentants des usagers, renouvellement des membres du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), de la Commission de sélection des appels à Projet (CISAP) des Hauts-de-Seine, partenariats.

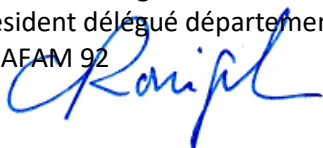
Les activités « de base » de l'UNAFAM restent plus que jamais d'actualité auprès des familles. Il faut continuer de les soutenir au travers de temps de rencontres conviviales ou de soutiens. L'état pitoyable de la psychiatrie provoque de longs délais pour les prises en charges, voire des impossibilités. De trop nombreuses familles sont alors en état de souffrance du fait de ces carences et de l'obligation qui leur est faite d'accueillir chez elle leurs proches alors que ces derniers devraient être accueillis dans des structures adaptées.

L'UNAFAM poursuit ses missions grâce à ses bénévoles et ses professionnels, grâce également à l'appui des collectivités locales, du Conseil départemental, de l'Agence régionale de santé (ARS) et sa délégation départementale, l'UDAF, de ses partenaires... et de ses centaines d'adhérents qui nous font confiance.

« Cela semble impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse. » Nelson Mandela.

Bois-Colombes, le 31/03/2023

Christian Rossignol
Président délégué départemental
UNAFAM 92



I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92

1 ORGANISATION

BUREAU	
Président délégué départemental	Christian ROSSIGNOL
Vice-président	Michel GIRARD
Secrétaire	Annie LOUYS
Trésorière	Michèle DRIOUX & Christine TABARACCI
Membres	Michèle BARREAU, Danielle COMPARIN, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI, Serge HUDÉ, Françoise GUINEL
Membres invitées permanentes	Eliane COLLOMBET, Chargée de Mission Psychologue Dominique GAYET, Chargée de Coordination et Développement
RESPONSABLES D'ANTENNES	
Antenne NORD	Danielle COMPARIN
Antenne CENTRE	Michèle DRIOUX, Yolande DUNOYER de SEGONZAC
Antenne SUD	Michèle BARREAU
RÉFÉRENTS MISSIONS SPECIFIQUES	
MDPH - Titulaire Suppléants	Thierry VILLERS, Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST, Serge HUDÉ
ENFANTS – ADOLESCENTS	Michèle BARREAU
EMPLOI INSERTION PROFESSIONNELLE	Vacant
FIDELISATION – ADHESIONS – Représentants des usagers	Marc LECONTE
GROUPE RÉGIONAL « GRANDS PARENTS »	Evelyne NOGUES, Françoise GUINEL
REPERTOIRE STRUCTURES	Danièle DUBOST
APPUIS PERMANENCE DÉLÉGATION	Francine TANNIER, Annie LOUYS
CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE (CLSM)	Michel CORTIAL
ASSOCIATIONS TUTÉLAIRES (AT 92 – UDAF 92)	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI
COMMUNICATION	Christian ROSSIGNOL
ACCUEIL	Danielle COMPARIN
LIAISON UNAFAM IDF	Christian ROSSIGNOL
SENSIBILISATION – DESTIGMATISATION	Christian ROSSIGNOL
ESPERANCES HAUTS-DE-SEINE	Jacques ÉBOLI, Michel GIRARD
RELATIONS /DEPARTEMENT 92 /ARS /CTS /CDCA	Christian ROSSIGNOL, Michel GIRARD, Marc LECONTE
JOURNEE TROUBLES PSYCHIQUES	Michèle MILLARD
GROUPES DE PAROLE	Anne BOUZEL, Marc LECONTE, Sonia MANGASARYAN, Francine TANNIER
COMITE DE REDACTION	Michèle BARREAU, Michèle DRIOUX, Christian ROSSIGNOL, Mohamed MOULINE

2 VIE DE LA DELEGATION

• Les bénévoles

48 bénévoles permettent à la délégation des Hauts-de-Seine de fonctionner et d'assurer 26 représentations municipales, avec 18 permanences d'accueil local, de très nombreux mandats de représentation locaux, départementaux, régionaux et nationaux.

Une équipe de 7 bénévoles assure un accueil téléphonique des familles en permanence (7j/7) par le numéro dédié "Unafam Hauts-de-Seine Écoute" (01 46 95 40 92).

- Le bureau de la délégation se réunit environ tous les 15 jours pour décider des orientations à prendre et des actions à entreprendre, contrôler les actions en cours et analyser les résultats obtenus.
- L'ensemble des bénévoles est convié tous les 2 mois à Bagneux (92220) au Centre Jean Caurant d'Espérance Hauts-de-Seine en présence ou via une visioconférence afin d'échanger, d'avoir les diverses informations nécessaires aux actions locales ou départementales.
- Toutes ces réunions (bureau et bénévoles) font l'objet de comptes rendus diffusés aux bénévoles. Les absents ont ainsi les informations et sont au courant des travaux du bureau.
- D'autres réunions plus spécifiques sont animées par notre chargée de mission psychologue. Elles concernent essentiellement l'accueil, le fonctionnement des groupes de parole, l'animation des antennes, les formations et l'appui aux bénévoles accueillants.
- Le comité « communication » composé de membres du bureau et de la chargée de mission coordonne la communication des différents supports et la parution du bulletin de liaison de l'UNAFAM 92, lequel paraît deux fois par an.
- Une fois par an tous les adhérents sont conviés à une Assemblée Annuelle donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année. Les derniers débats ont porté :
- En 2022 : « AT 92, la présentation de l'Association tutélaire » a été reporté en 2023
En 2021, « Assurer l'avenir de nos proches après nous »,
En 2020 : Assemblée Annuelle annulée en conséquence de la crise sanitaire Covid 19,
En 2019, « Quoi de neuf pour la santé mentale dans les Hauts-de-Seine ? »,
En 2018, « Frère, sœur, enfants... Impact de la maladie psychique sur les liens intra familiaux »,

• Une structure permanente

- **Une chargée de mission psychologue clinicienne détachée par l'ARS assure un rôle de coordination au sein de la délégation concernant :**
 - * Le Soutien à la coordination et appui technique des différentes équipes de bénévoles,
 - * L'appui et la formation des bénévoles accueillants,
 - * L'Accompagnement des nouveaux bénévoles dans leurs prises de poste,
 - * La promotion de la délégation auprès des professionnels,
 - * La formation / l'animation de réunions spécifiques pour les aidants ; des actions de sensibilisation et dé-stigmatisation auprès de divers publics.

Eliane COLLOMBET assure ces fonctions depuis décembre 2010.

- **Une Chargée de coordination et de développement, grâce à l'appui du Conseil Départemental depuis 2009 :**
 - * Assure la gestion administrative et comptable de la délégation, et assiste l'ensemble des membres du bureau de la délégation,
 - * Réalise et suit des dossiers de demandes de subventions (municipaux, départementaux et autres organismes),
 - * Met en forme des éléments de communication en binôme avec la chargée de mission de la délégation,
 - * Met à jour des actualités et informations de nos pages internet,
 - * Répond aux demandes ; de plus en plus nombreuses d'éléments d'informations et de documentations de tous les bénévoles, les familles adhérentes ou non, tous les publics intéressés.

Dominique GAYET assure ce rôle depuis novembre 2013.

3 RAPPORT FINANCIER

Le résultat net de la délégation UNAFAM 92 présente au 31 décembre 2022 un solde légèrement positif de +0,5 K€ (Pour mémoire il était de +6,9 K€ en 2021).

Ce solde résulte d'une augmentation des ressources sur l'exercice (+23,6 % vs 2021) permettant de couvrir la forte augmentation des dépenses (+34,6 % en 2021) due à des travaux de réfection des locaux de la délégation, à l'acquisition de mobiliers et matériels informatiques mais également à l'augmentation de l'activité d'entraide et de formation des familles dont une partie des coûts reste à charge de l'UNAFAM.

Ci-dessous sont indiqués les principaux éléments contributifs à ce résultat :

Ressources : 98,8 K€	En €	Charges : 98,3 K€	En €
Subventions du département	36 000	Charges de personnel (3)	50 900
Subventions des communes	12 900	Charges immobilières	5 400
Subventions de la CNSA (1)	5 100	Autres	8 300
Subventions de la CPAM	2 100	Entretien, réparations, maintenance (4)	7 500
Dons non fiscalisables (2)	19 200	Achats de fournitures admin. et informatiques	5 400
Quote-part de cotisations des adhérents	11 000	Publicité, catalogues, imprimés	6 800
Participations des adhérents aux groupes de parole	2 000	Frais de téléphone et affranchissement	3 100
Reprise d'une partie des fonds dédiés	8 200	Frais de missions	5 400
Autres	2 300	Groupe de paroles	5 500

Concernant l'activité d'accueil et de formation/information des familles, la délégation de l'UNAFAM des Hauts-de-Seine a organisé en 2022, outre les accueils dans les communes :

- 4 groupes de paroles,
- 1 groupe spécifique "frères et sœurs",
- 1 groupe spécifique pour les grands-parents,
- 5 journées d'information sur les troubles psychiques, troubles schizophréniques et troubles de la bi-polarité,
- Et 1 atelier d'entraide "Prospect",

Réunissant au total plus de 170 personnes (voir le détail dans la rubrique du rapport d'activité concernant les actions de l'UNAFAM).

Pour 2023 l'estimation des principaux postes de charge, tenant compte d'une activité d'accompagnement des familles comparable à 2022, amène à un total de 82/85 K€

(1) Financement des journées de formation

(2) CESER, braderie organisée par la commune d'Antony, médaille de la famille UDAF92

(3) N'inclut pas les frais de personnel de la psychologue chargée de mission détachée de l'hôpital ERASME

(4) Dont facture NISSI bâtiment : 4,8 K€

II. ORIENTATIONS ET PRIORITES PERMANENTES DE L'UNAFAM 92

Les actions et les projets de l'UNAFAM 92 s'inscrivent dans les orientations et les priorités définies par l'UNAFAM Nationale au travers de ses missions sociales. Elles sont précisées dans le projet associatif.

- Le soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Le soutien des familles par la formation et l'entraide
- La déstigmatisation et la défense des intérêts communs
- La recherche et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

Le projet associatif a défini six priorités

1. **Améliorer la compréhension** des maladies et du handicap psychique
2. **Obtenir l'effectivité des droits** fondamentaux et sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques
3. **Assurer la continuité des parcours**
4. **Obtenir l'orientation systématique** de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques vers les associations de familles
5. Développer la coopération avec les associations qui travaillent dans le domaine de la neuropsychiatrie et des sciences sociales pour **obtenir des fonds pour la recherche**
6. **Renforcer l'attractivité de l'UNAFAM** : nouveaux adhérents, nouveaux bénévoles

A noter que l'obtention de logements accompagnés est une priorité croissante pour faire face aux besoins

III. LES ACTIONS DE L'UNAFAM 92 en 2022

1. SOUTENIR LES FAMILLES DES PERSONNES VIVANT AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES : NOTRE PRIORITE

Le soutien aux familles des personnes malades en psychiatrie est la mission numéro un de l'UNAFAM. Cet accueil s'adresse à toutes les familles, adhérentes ou non, et tout public intéressé.

Son déploiement se fait par différents types de dispositifs, **individuels ou collectifs**, ayant pour objectifs : **accueillir, informer, former et promouvoir l'entraide entre familles dans la durée.**

A. Dispositifs individuels

a) Les entretiens physiques : assurés par **23 accueillants** sur **18 points d'accueil** repartis dans le département (dépliant en annexe). Les entretiens se font lors des permanences mensuelles régulières ou sur rendez-vous.

b) L'entretien téléphonique : accueil sur un numéro dédié, le **01.46.95.40.92**, assuré par **7 accueillants** 7j/7. Des appels en direct aux délégués de communes ou sur le numéro administratif de la délégation sont aussi très fréquents. Dans ces entretiens, une écoute attentive, souvent longue, des informations sur divers sujets et des rendez-vous pour un entretien individuel sont proposés.

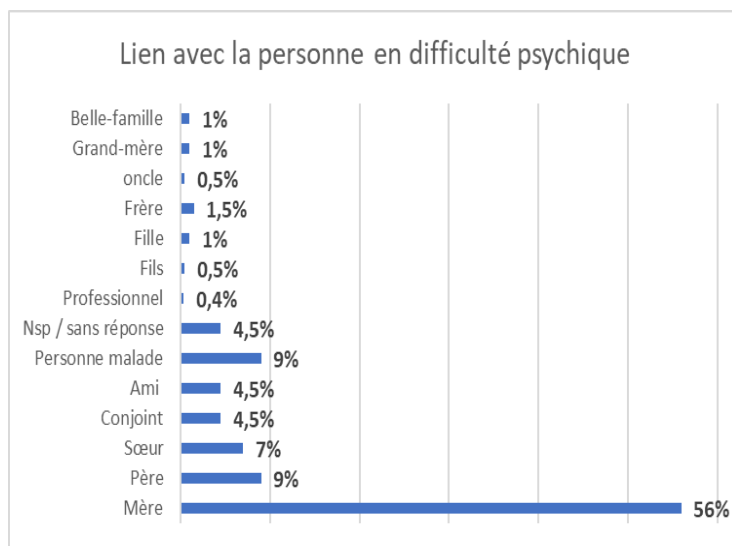
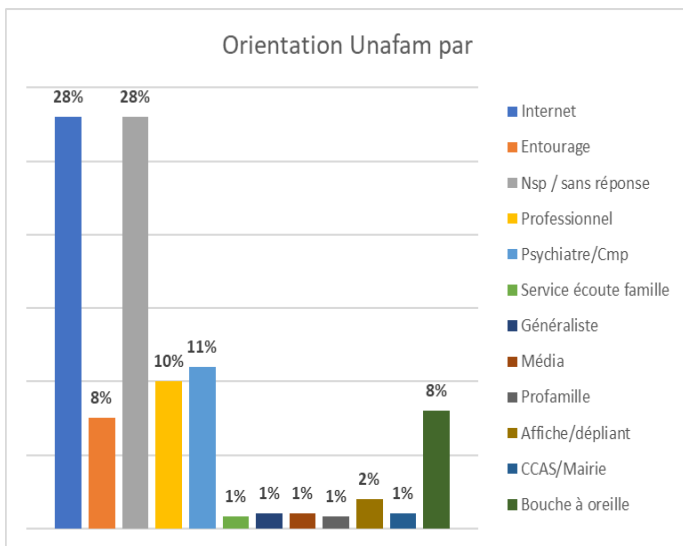
Ainsi, le nombre d'entretiens individuels (accueils physiques et ou téléphoniques faisant l'objet d'une fiche statistique) sur l'année fut de **l'ordre de 320.**

Les mails ont été d'environ **532**, faisant l'objet d'une réponse d'orientation et toujours en augmentation d'année en année.

Les informations à retenir de ces accueils

➤ Les personnes reçues du 1er janvier au 31 décembre 2022

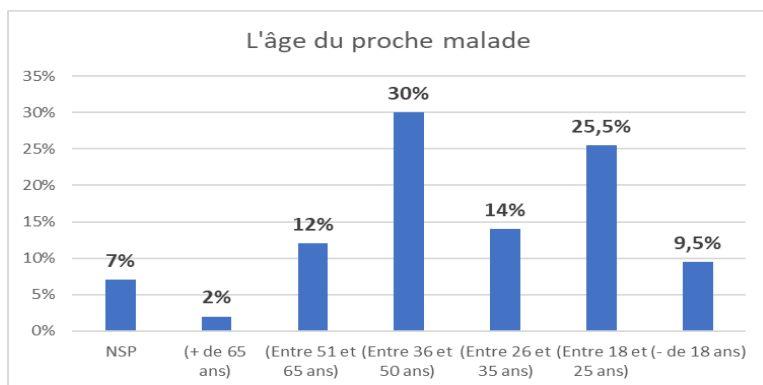
Les statistiques suivantes ont été élaborées d'après les renseignements donnés par les familles reçues lors d'un appel téléphonique ou d'un entretien individuel. Les données présentées font apparaître de nombreuses réponses "NSP ou sans réponse." Elles traduisent notre volonté de respecter la parole des familles qui ne souhaitent pas aborder, au moins dans un premier temps, certains sujets ou qui contactent l'UNAFAM pour avoir des informations sans vouloir aller plus loin.



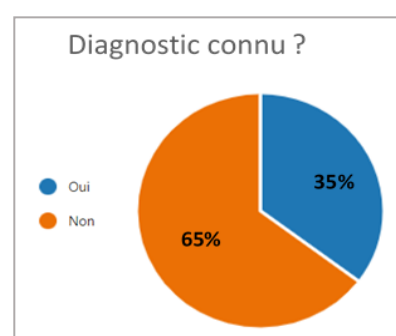
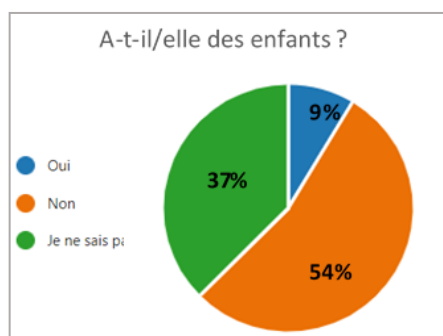
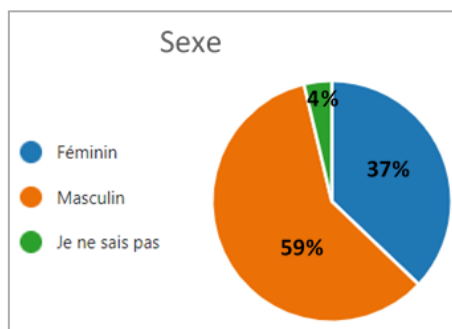
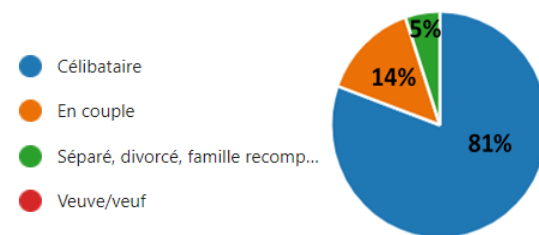
En 2022, nous retrouvons des éléments constants par rapport aux années précédentes :

- L'importance de l'internet comme vecteur de connaissance de l'association (**28%** des réponses). Le pourcentage important de réponses « Ne sais Pas » est à mettre en lien avec le nombre de personnes adhérentes qui sollicitent ce dispositif : **51%**. A partir du moment où elles sont devenues adhérentes, cette information n'a pas nécessairement d'importance lors de l'accueil.
- **56%** des sollicitations reçues viennent des mères, demande largement supérieure aux demandes/contacts venant des autres membres de l'entourage : **9%** pour les pères, **8,5%** pour la fratrie, **4,5%** pour les conjoints. Le nombre de personnes malades qui nous sollicitent reste plutôt stable : **9%** (accueil téléphonique).
- **74,5%** du total des accueils concernent des personnes qui sollicitent l'Unafam pour la 1^{ère} fois, contre **17%** « d'entretiens de suivi ». Ce partage montre, encore une fois, la complémentarité des rôles d'accueil et d'information mais aussi d'accompagnement assurés par l'association.

➤ Les proches souffrant de troubles psychiques (informations à la date de l'accueil)



Situation familiale du proche malade



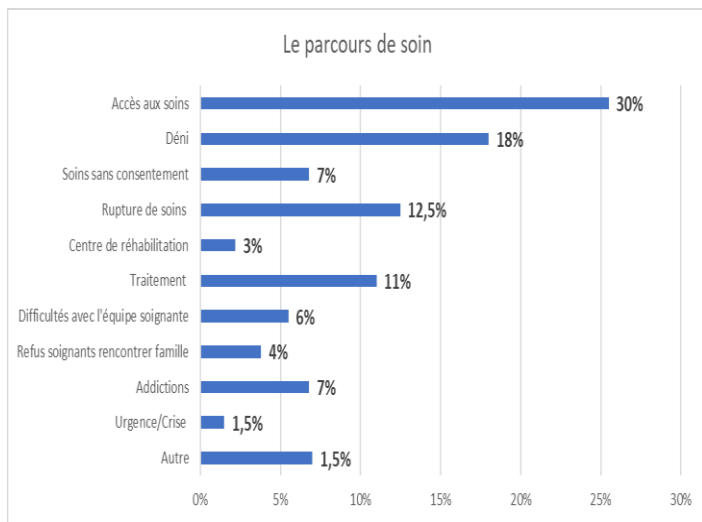
Les proches jeunes adultes, de **18/35 ans**, représentent **39,5%** du total contre **30%** pour les **36/50 ans** et **14%** pour les **plus de 51 ans**. Cette tendance, déjà observée les années précédentes, montre une plus grande réactivité des familles dans la recherche d'informations et de l'aide pour accompagner son proche malade. Cela est aussi visible par le nombre de sollicitations, **9,5%** du total, concernant des proches ayant **moins de 18ans**.

Ces proches sont majoritairement du sexe masculin, **59%** contre **37%** du sexe féminin, célibataires, **81%** du total contre **14%** en couple. Ils sont **9%** à être parents : 26 enfants sont concernés par le fait d'avoir 1 ou les 2 parents concernés par des troubles psychiques.

Seul **35%** des familles accueillies affirment savoir de quoi souffre leur proche malade. Voici quelques diagnostics énoncés :



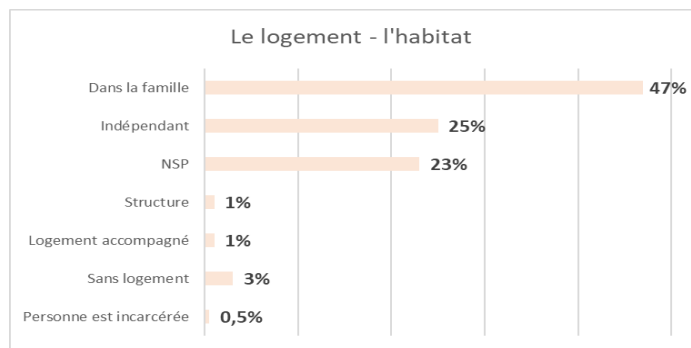
➤ **La situation globale du proche malade : informations statistiques sur les 6 points de l'Unafam**



Le parcours de soins : Les difficultés du parcours de soins représentent **39%** des réponses de l'entourage sur cet item (déni - **18%** ; soins sans consentement - **7%** ; rupture de soins - **12,5%** ; crise/urgence - **1,5%**).

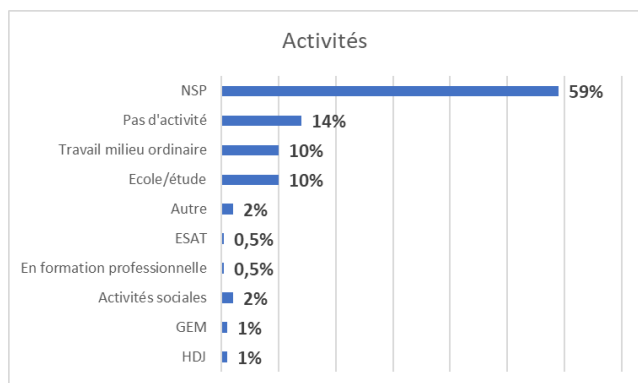
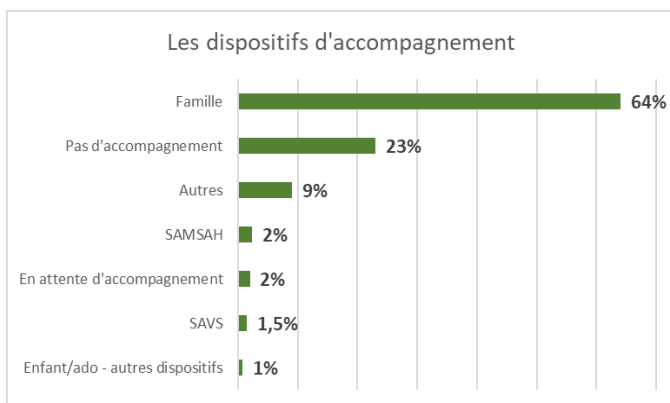
Les questions concernant les moyens d'amener son proche vers les soins (accès aux soins) représentent quant à elles **30%** des réponses.

Les familles accueillies déplorent, pour **10%** d'entre elles, le refus des soignants à rencontrer la famille (**4%**) ou les difficultés de communication avec l'équipe



Le logement : **47%** des proches vivent dans leur famille contre **25%** qui habitent dans un logement indépendant. **3%** n'ont pas de logement au moment de l'entretien. Seulement **2%** d'entre eux vivent dans une structure spécialisée ou un logement accompagné. **0,5%** des proches malades se trouvent actuellement incarcérés.

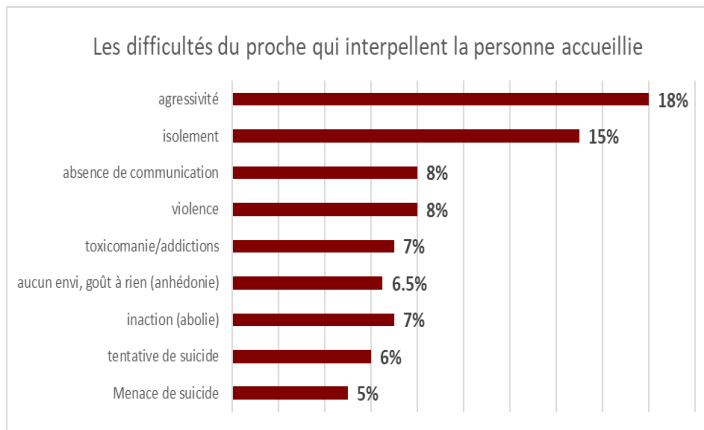
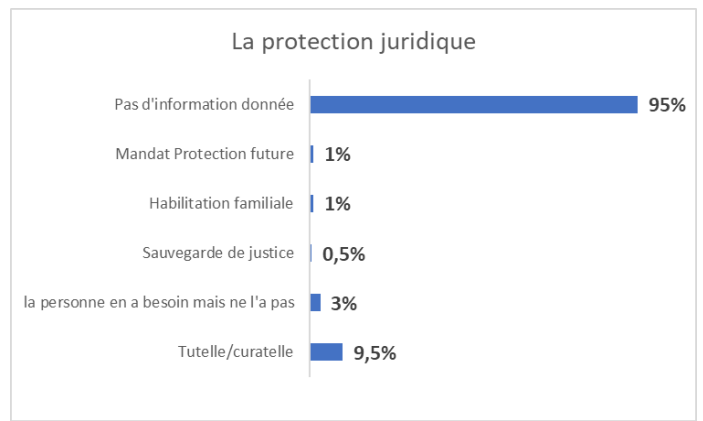
Les dispositifs d'accompagnement : Sans surprise, **64%** des proches comptent sur leur famille pour les aider au quotidien et **23%** ne compte sur aucun type d'accompagnement (éloignement de la famille). **3,5%** ont un accompagnement à la vie sociale (SAVS ou SAMSAH). Cependant, **9%** ont informé l'existence d'un autre type d'accompagnement.



Les activités : Encore une fois, face aux difficultés liées au parcours de soin, d'autres sujets semblent ne pas être prioritaires, en tout cas pour l'instant : **59%** des personnes accueillies ne parlent pas d'activité.

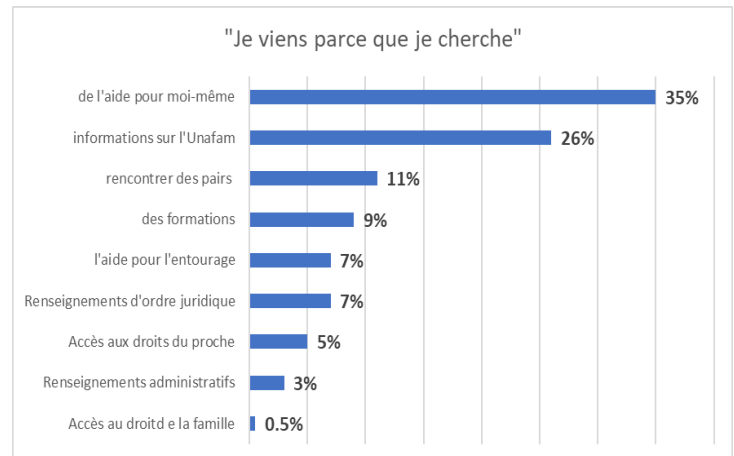
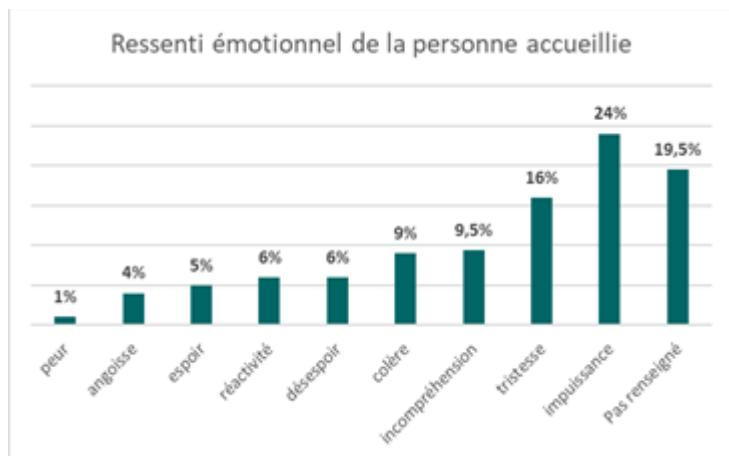
Pour les autres réponses, ils sont **10%** à travailler en milieu ordinaire ; **10,5%** suivent des études/formations ; et **4%** ont au moins 1 activité sociale contre **14%** qui n'ont aucune.

La protection juridique : Cette question n'a pratiquement pas été abordée (**95% NR**) : question périphérique lors de l'entretien ? Manque d'informations sur ce type de mesure ? Peur de la réaction du proche et donc refus d'envisager cette mesure ? Plusieurs raisons peuvent expliquer ce résultat. Pour les réponses reçues, **11%** des proches sont actuellement accompagnés par une mesure de protection juridique et **3%** auraient besoin, selon la famille, mais le refusent.



Les difficultés du proche qui interpellent la personne accueillie : **26%** des réponses concernent des comportements/expressions d'agressivité (**18%**) ou de violence (**8%**) – ce résultat est en général à mettre en lien avec les difficultés du parcours de soin citées ci-dessus ou des problématiques en lien avec les addictions (**7%** des réponses).

L'isolement vient ensuite comme difficulté marquante pour les familles (**15%**) et bien sûr, le mal-être pouvant susciter des menaces de suicide (5%) ou des passages à l'acte avec des tentatives de suicide (6%) des réponses).



Ces 2 graphiques sont intimement liés. Les familles nous appellent très souvent dans les moments les plus difficiles car en général, leur énergie est investie dans les solutions qu'ils essayent de trouver en général par eux-mêmes pour aider leur proche en difficulté.

Cela explique l'expression de sentiments très difficiles à supporter comme l'impuissance (**24%** des réponses), la tristesse (**16%**) mais aussi l'incompréhension (**9,5%**), la colère (**9%**) et le désespoir (**6%**).

Heureusement, les entretiens de suivi, l'aide qui peut apporter les équipes soignantes quand l'alliance avec la famille se fait apportant du soutien, la participation à des dispositifs d'aide proposés par l'Unafam, permettent l'expression de sentiments plus positifs comme l'espoir (**5%**) et la réactivité (sortir de l'impuissance – **6%**).

C'est ainsi que nous comprenons les **35%** de réponses « **je cherche de l'aide pour moi-même** » et les **7%** de « **recherches d'aide pour l'entourage** » concernant les principales demandes des familles accueillies.

26% cherchent des informations sur l'Unafam, **11%** cherchent à rencontrer « **des pairs** » et **9%**, des formations pour s'aider soi-même et son proche malade.

A. Dispositifs collectifs

L'UNAFAM propose plusieurs dispositifs en groupe afin de promouvoir l'entraide, l'information, l'accompagnement et la formation des familles. Les deux tableaux ci-dessous présentent un récapitulatif de l'activité de ces dispositifs classés selon les objectifs suivants :

a) Entraide et informations

LES REUNIONS DE CONVIVIALITE ET D'INFORMATION	
Les Réunions d'Antenne : réunions mensuelles d'information, d'échange et de convivialité. Une première rencontre avec d'autres familles concernées par des expériences semblables. Un accueil atypique mais très utile pour montrer la force de l'échange de pair-à-pair et ouvrir la porte aux autres propositions d'entraide.	
Réunion d'Antenne Nord	10 réunions – 80 participants
Réunion d'Antenne Centre	10 réunions – 70 personnes
Réunion d'Antenne Sud	9 réunions – 16 participants
Café Rencontre : réunions mensuelles à but uniquement convivial ouvert à toutes les familles	
L'Escapade à Suresnes	6 réunions – 36 participants
Réunions institutionnelles d'information et de convivialité : réunions annuelles	
Réunion des nouveaux adhérents	Réunion pour les nouveaux adhérents de l'année. Présentation du fonctionnement de l'association et les propositions de soutien - 10 participants
Assemblée annuelle (annulée - crise sanitaire)	Assemblée avec tous les adhérents donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année – 19 participants
Total de participants	231 participants aux réunions en 2022

b) Accompagnement

LES GROUPES	
Groupes de parole : Constitués de 7 à 10 participants/groupe. Réunions mensuelles animées par un psychologue et un coordinateur bénévole . Offrent aux adhérents un espace d'écoute et de réflexion collective pour envisager de nouvelles attitudes à avoir face à soi-même, à leur proche et au système de soins. Actuellement 3 groupes sur le département : Bois-Colombes (Nord), Saint-Cloud (Centre), Fontenay-aux-Roses (Sud).	
Groupes Nord 1	10 réunions/an – 8 participants
Groupes Nord 2	10 réunions/an – 7 participants
Groupe du Centre	10 réunions/an – 8 participants
Groupe du Sud	10 réunions/an – 6 participants
Groupes spécifiques : Groupes de discussion à composition spécifique : "Frères & Sœurs", "Conjoints", « Fils & Fille », « Grands-parents ». Leurs échanges permettent une reconnaissance des aspects particuliers liés à leur place dans la famille. Notre délégation participe à la dynamique régionale qui soutient ces groupes.	
Groupe Grands-parents IDF	Quand les petits-enfants ont un ou les deux parents souffrant de troubles psychiques, le rôle des grands-parents est complexe et délicat. Groupe animé par un thérapeute familial bénévole (78) et une coordinatrice bénévole (92). Des réunions organisées par l'Unafam et en collaboration avec l'EPE IDF (Ecole des parents et éducateurs IDF). 9 réunions – 103 participants
Groupe Frères et Sœurs (92)	4 réunions – 12 participants
Autres groupes (collaboration entre délégations IDF)	Nos adhérents, comme tous ceux des sept autres délégations IDF, peuvent participer au groupe de leur choix dans la région.
Participants en 2022	144 personnes accompagnées par des groupes d'échanges en 2022

c) Formations

FORMATIONS UNAFAM	
Journée d'Information Troubles psychiques (2 Journées/an)	Offre des repères se rapportant à la psychiatrie : les différents types de troubles psychiques, les différents dispositifs et structures existants sur le département, et les ressources à l'UNAFAM pour soutenir les familles. (18 participants)
Ateliers d'Entraide Prospect Famille (1 atelier organisé en 2022)	Ateliers animés par <u>deux bénévoles formés</u> à l'animation. Programme issu de la Fédération Européenne d'Associations des Familles (EUFAMI). Gratuits et ouvert à tous (adhérents ou non). Structuré, ce programme se déroule sur 3 jours et permet aux proches de prendre du recul vis-à-vis de leur situation. (7 participants)
Journée Mieux accompagner mon proche souffrant de schizophrénie (2 Journées/an)	Cette journée a pour objectifs pédagogiques d'aider les participants à apprendre à interagir plus efficacement avec son proche souffrant de schizophrénie et a obtenir des repères et outils pour mieux faire face ensemble. (25 participants)
Formation mieux communiquer avec un proche souffrant de troubles bipolaires (1 formation organisée en 2022)	Objectifs de la formation : apprendre à mieux repérer les symptômes pour ajuster son comportement (phases maniaques et dépressives) ; connaître les perturbations cognitives et émotionnelles entraînant des difficultés de communication ; apprendre à mettre en place une communication plus adaptée afin de faire face un peu plus sereinement aux conséquences de la maladie, d'améliorer la relation et de se préserver. (7 participants)
Participants en 2022	57 personnes formées

FORMATIONS EN PARTENARIAT	
<p>La délégation contribue à la constitution de groupes pour suivre des formations proposées par nos partenaires :</p> <p>Le Programme psychoéducatif "Profamille", organisé à la Clinique MGEN de Rueil-Malmaison, à l'Hôpital Louis Mourier de Colombes et à l'Hôpital Paul Guiraud de Clamart. Ce programme est animé par des professionnels et est constitué de 14 séances sur 6 mois avec un accompagnement de 2 ans. Il permet à l'entourage de mieux comprendre la maladie et ce que vit la personne malade, de mieux communiquer avec elle et les équipes médicales.</p>	
<p>Le Programme MBCT - Entraînement à la pleine conscience organisé par l'association Espérance-Hauts-de-Seine en partenariat avec l'Unafam et destiné aux familles concernées par les troubles psychiques d'un proche – (8 participants en 2022)</p>	
<p>Le Programme BREF 92 Nord et Sud - a été Créé par l'Hôpital Le Vinatier de Lyon Bron et l'Unafam 69, ce programme de psychoéducation court est destiné à l'entourage d'une personne prise en charge en psychiatrie, surtout lors d'une première hospitalisation. Il est composé de trois séances d'une heure environ (une par semaine ou quinzaine le plus souvent), pour une seule famille. Ces séances sont animées par un binôme de soignants (psychologue, infirmier, ...) et accompagnées par un bénévole Accueillant Unafam pour la troisième séance. Ces programmes ont été développés en 2022 par l'EPS Roger Prévot (Nord du 92) et démarreront en 2023 à l'EPS Erasme (Sud du 92).</p>	

2. LES AIDES AUX PROCHES MALADES

A. Relocalisation

La relocalisation des secteurs de Roger Prévot à Nanterre se poursuit avec le lancement d'un concours d'architectes qui devrait aboutir au choix du projet à l'automne 2023. Le projet médical commun aux deux hôpitaux se concrétise de plus en plus.

Les crédits du Ségur des investissements en santé ont été confirmés et même revus en hausse pour l'hôpital Max Fourestier de Nanterre.

Nous poursuivons les concertations pour faire avancer la relocalisation du centre du département.

B. Site Paul Guiraud de Clamart

Une grande déception. Le site de Clamart ne dispose d'aucun espace vert permettant un peu d'activités à l'extérieur du bâtiment, la déambulation si utile avec les pathologies concernées. Depuis des années, nous demandions à pouvoir bénéficier d'une partie d'un terrain voisin sans affectation appartenant en partie à la commune de Clamart, en partie au conseil départemental. Malgré de nombreuses tentatives, le maire de Clamart refusait absolument d'aborder ce sujet. Nous pensions avoir obtenu une garantie du conseil départemental qui s'est avérée illusoire : tout le terrain a été transformé en parking et garage de minibus électriques. Nous poursuivons des contacts pour parvenir à ce que les soins soient assurés dans les conditions décentes et correspondant aux critères actuels et non plus ceux d'il y a 15 ou 20 ans, époque de conception du site.

C. Le projet territorial de santé mentale (PTSM)

Comme convenu, un ensemble de 9 fiches projets a fait l'objet de la signature en avril 2022 des premiers éléments du contrat territorial de santé mentale des Hauts-de-Seine (CTSM), première signature de l'Île-de-France. Neuf groupes de travail ont été constitués et travaillent à faire des propositions concrètes de mises en œuvre. L'objectif est d'avoir ces propositions à mi-2023. Il va s'en suivre des négociations avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour obtenir les moyens jugés nécessaires pour les mises en œuvre. Une nouvelle série de fiches est en préparation pour proposer à la signature une nouvelle tranche du CTSM.

D. Moratoire des départs vers la Belgique

Le gel du nombre de français accueillis dans les établissements belges, a fait lancer par les autorités compétentes (ARS et Conseil Départemental) divers appels à projets pour proposer les solutions analogues ou équivalentes à celles que permettaient les établissements belges et pouvant être opérationnelles avant mi-2024. Les résultats ont été connus à l'été 2022. Il faut un certain temps pour que les propositions se mettent en place. Certaines solutions sont innovantes. Mais le recrutement des personnels pour les mettre en œuvre apparaît comme un défi à relever.

Un groupe de travail en cours du PTSM s'est saisi de la question de ces solutions à trouver, mettre en œuvre et renouveler pour faire face à un besoin qui ne faiblit pas.

E. Logements et accompagnements

La volonté quasi obsessionnelle de certains organismes internationaux de « désinstitutionnaliser » tout le domaine du handicap a amené le collectif « Handicaps » à réagir en soulignant qu'il devait y avoir des nuances à ce dogme, mais que pour l'appliquer en France, il faut développer les dispositifs de logements avec un accompagnement de qualité. Ceci est loin d'être le cas, nous militons donc, en particulier au sein des CLSM pour attirer l'attention de tous les acteurs sur les nécessités à mettre en place pour aller vers cette société plus inclusive.

F. Les GEM (Groupes d'entraide mutuelle)

Notre délégation assure le parrainage de huit GEM. Ceci amène à devoir intervenir en cas de tensions au sein des GEM dans le cas où la solution ne peut être trouvée par la seule association gestionnaire.

G- Les CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)

Le CLSM a pour but, sous l'autorité et avec la légitimité du Maire, de réunir autour d'une même table tous les acteurs de la prise en charge du parcours de vie de la personne en souffrance psychique : élus, soignants, services sociaux, associations de familles et de malades, services d'ordre et services d'urgences, bailleurs sociaux, médecins libéraux, etc. Il favorise la cohérence des actions autour des personnes en difficulté entre des acteurs qui n'avaient pas toujours l'habitude de collaborer. Il est important de rappeler que les CLSM donnent leur avis sur le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).

Il faut noter que plusieurs CLSM se sont saisis de faire réaliser des formations aux premiers secours en santé mentale (PSSM). En 2022, les activités des CLSM repartent peu à peu après toutes les perturbations générées par la pandémie Covid 19. La création du CLSM de Courbevoie en est une illustration. Un autre doit démarrer à Clamart. De manière plus générale, leur fonctionnement est variable selon les communes et peut être perturbé du fait de la rotation des coordinateurs.

H- Les représentations

Pas de changements notables par rapport à 2021 (ci-dessous tableaux de toutes les représentations).

Nos actions à l'ARS sont plutôt du domaine Ile-de-France et non 92.

Etablissements Hospitaliers	Conseils de Surveillance	Représentants des Usagers Unafam 92 CDU (Commission des Usagers)
Centre Hospitalier « PAUL GUIRAUD » VILLEJUIF/ CLAMART Adultes	Dominique LECONTE	Dominique LECONTE (92) et Thierry VILLERS (92)
EPS « ROGER PRÉVOT » 95570 MOISSELLES Adultes et infanto-juvénile	Jean-Michel LAPORTE Michel GIRARD	Michel GIRARD (Titulaire), Danielle COMPARIN (Suppléante), Bernard BERGEOT (Titulaire - 95) Patrick CARRALE (suppléant)
Centre Hospitalier Spécialisé « ÉRASME » ANTONY Adultes et infanto-juvénile	Michel CORTIAL Dominique PAOLI	Michel CORTIAL (Titulaire), Martine VILLERS (Titulaire), Dominique PAOLI (Suppléante), Dominique SERAN (suppléante)
GHT PSY SUD PARIS – Commission des Usagers de Groupement		Michel CORTIAL (membre CDUG)
Centre Hospitalier « MAX FOURESTIER » NANTERRE - Adultes	Michel GIRARD	Michèle MILLARD (Titulaire)
Centre Hospitalier AP HP « CORENTIN CELTON » - ISSY LES MOULINEAUX - Adultes	Commission de Surveillance GHUPO (3 Hôpitaux)	Monique MEUNIER (Titulaire)
Hôpital Louis Mourier (AP HP) 92700 COLOMBES		Poste vacant
Etablissement de Santé Mentale Groupe MGEN - RUEIL MALMAISON - Adultes		Michel RIGAUULT (Titulaire & vice-président CDU) Kéa SAMARINE (Suppléante), Marie-Laure CHABROL (Suppléante), Annie LOUYS (suppléante)
Clinique médicale et pédagogique Dupré de la Fondation des Étudiants de France - SCEAUX		Dominique PAOLI (Titulaire), Marc LE GOC (Titulaire)
Clinique Médicale « Adultes » VILLE D'AVRAY		Chantal DELACROIX (Titulaire)
Hôpital de jour « Adolescents » VILLE D'AVRAY		Chantal DELACROIX (Titulaire)
Clinique Les Pervenches FONTENAY-AUX-ROSES		Danielle DELATTRE (Titulaire)

Hôpital de jour « Adulte » Denis Croissant CHATENAY MALABRY	Dominique PAOLI (Titulaire), Mathilde ALTMAN (Suppléante)
Hôpital de jour pour Enfants « Les Lierres » SEVRES	Vacant
Clinique de Rochebrune – Groupe Orpéa - GARCHES	Marc LECONTE (Titulaire)
Clinique du Château – Groupe Orpéa - GARCHES	Marc LECONTE (Titulaire)
Maison de santé Bellevue - Groupe Orpéa - MEUDON	Michel DOUCIN (Titulaire et Président CDU)

Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)	Représentants UNAFAM 92
Antony Asnières-sur-Seine Bagneux Boulogne-Billancourt Châtenay-Malabry Chaville Clichy-la-Garenne Colombes Fontenay-aux-Roses Gennevilliers Malakoff Meudon Nanterre Neuilly-sur-Seine Le Plessis-Robinson Rueil-Malmaison Sceaux Sèvres Suresnes	Michel CORTIAL Danielle COMPARIN Michel GIRARD Françoise GUINEL Marc Le GOC Michèle DRIOUX Michel GIRARD Vacant Michel CORTIAL Michel GIRARD Christian ROSSIGNOL Michel DOUCIN Michèle DRIOUX Michèle MILLARD Michel CORTIAL Michel RIGALT Michel CORTIAL Michèle DRIOUX Serge HUDÉ
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Administrateurs UNAFAM 92
Antony Bois-Colombes (CAS) Chatenay-Malabry Garches Sèvres Suresnes Commission Charte ville handicap & d'accessibilité	Michel CORTIAL Francine TANNIER Dominique PAOLI Dominique LECONTE Michèle DRIOUX Serge HUDÉ Représentations dans 15 communes
Instances Départementales	Représentants UNAFAM 92
CDSP 92 – Commission Départementale des Soins Psychiatriques	Isabelle BIANQUIS (Titulaire) & Thierry VILLERS (FNAPSY)
MDPH – Maison départementale pour les personnes handicapées Commission exécutive CDAPH / Commission plénière	Michel GIRARD (secrétaire, titulaire), Christian ROSSIGNOL (suppléant) Thierry VILLERS (titulaire), Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST, Serge HUDÉ (suppléants-es)
CDCA - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	Christian ROSSIGNOL (titulaire) & Marc LECONTE (suppléant)
MDA 92 (Maison des Adolescents)	Michèle BARREAU (Administrateur)
Comité d'entente départemental 92 des Associations de personnes handicapées	Christian ROSSIGNOL, Michel GIRARD
Commission des appels à projets - CISAP	Christian ROSSIGNOL (titulaire)
Conseil d'Administration d'Espérance Hauts-de-Seine (EHS)	Michel GIRARD (Président), Jacques ÉBOLI (Vice-président et Trésorier), Christian ROSSIGNOL, Marc LECONTE, Marc LE GOC
UDAF 92	Jacques EBOLI
AT 92 – Association Tutélaire des Hauts de Seine	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD

Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine (ARS-CRSA)	Michel GIRARD, Christian ROSSIGNOL
Instances Régionales	Représentants UNAFAM 92
CRSA Île-de-France – Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie	Michel GIRARD
URAASS Île-de-France – France Asso. Santé	Christian ROSSIGNOL (administrateur)
Délégué Régional UNAFAM Île-de-France	Christian ROSSIGNOL
CEAPSY	Michel GIRARD – Marie PANDORGE (EHS)
C.E.S.E.R.(Conseil Economique, Social et environnemental Régional)	Michel GIRARD

Instances Nationales	Représentants UNAFAM 92
Conseil d'Administration UNAFAM	Michel RIGAULT
Collectif des Associations pour le Logement (comité d'alerte de l'UNIOUSS)	Michel DOUCIN
AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)	Michel DOUCIN
FIPHFP (Fonds pour l'Insertion de personnes handicapées dans la fonction publique)	Michel DOUCIN
Comité de stérilisation IDF / ARS	Michèle DRIOUX & Michèle MILLARD
Centre Française MINKOWSKA - anthropologie médicale clinique personnes migrantes et réfugiées (Association)	Michèle MILLARD

3. COMMUNICATION

De manière permanente, la délégation poursuit une démarche de communication en phase avec la volonté de la nouvelle équipe nationale : développer une communication large visant à déstigmatiser les maladies psychiques. Le handicap psychique reste encore un handicap invisible qui, pour être reconnu, nécessite des actions de communication larges et répétitives parmi lesquelles figure la diffusion du « baromètre UNAFAM ».

La parution de notre bulletin s'est poursuivie, deux numéros ont pu être réalisés en 2022. Deux numéros ont été réalisés avec une diffusion accrue dépassant mille exemplaires. Outre des articles d'actualité, un agenda des réunions d'échanges et de convivialité, des groupes, des formations et des temps d'information est présenté au service des familles. Plus de 400 partenaires reçoivent notre bulletin.

Les relations avec nos adhérents, bénévoles et partenaires ont été maintenues grâce au numérique : mails et nos pages internet.

Des réunions continuent à être organisées de manière mixte : en présence pour un nombre limité de personnes et en visioconférences. Compte tenu de ses inconvénients en termes de facilité de participation et de convivialité, l'objectif est de privilégier autant que possible le présentiel. En 2022, Une salle plus accessible en transports en commun a été choisie dans Paris, notamment pour l'Assemblée annuelle et des réunions des bénévoles.

De nouvelles candidatures au bénévolat sont parvenues à l'UNAFAM 92 en 2022. Elles ont permis de renouveler notre bureau et nos représentations, notamment dans les Commissions des usagers dont les membres ont été renouvelés en fin d'année. Les sollicitations qui nous parviennent s'accroissent sensiblement. De nombreuses communes prennent des initiatives pour développer des lieux et des instances de concertation ou de soutien à la vie associative et à la citoyenneté.

4. QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS DE BENEVOLES

Marc Le Goc - Co-Délégué de la ville de Chatenay-Malabry - plusieurs mandats de représentation

Bénévole représentant des usagers de la clinique DUPRE (Sceaux), participant au CLSM de la ville de Chatenay-Malabry, au programme BREF à l'hôpital ERASME (Antony), Administrateur d'EHS (Bagneux) construction extension avec différentes réunions à la demande.

Danièle Dubost - Déléguée de commune de Courbevoie et représentante à la MDPH 92

Bénévole participant au Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) vendredi 10 février : l'inauguration avec une cérémonie officielle. Ce CLSM (Conseil Local en Santé Mentale) est maintenant effectif et nous avons déjà échangé sur des situations vécues qui touchent nos proches et leurs familles. Autour de la table : les professionnels de santé, les bailleurs sociaux, les représentants de la police municipale et nationale, la directrice du Centre Communal d'Action Sociale, la représentante d'une tutelle, le coordinateur du CLSM et l'UNAFAM. Bien entendu, je ne connaissais pas toutes les personnes et pour moi c'est un enrichissement, avec toujours pour priorité : LE SOIN. D'autres échanges vont avoir lieu : santé mentale chez les jeunes, santé mentale et précarité, sensibilisation et formation à la santé mentale. Et dans le journal de Courbevoie il y a un article PLEIN FEU SUR LA SANTE MENTALE. A l'UNAFAM, ce n'est pas toujours facile d'afficher d'être responsable, à savoir déléguée de commune au vu et au su de tout le monde, mais pour ma part, j'ai acquis des informations et formations qui me permettent d'espérer. Merci à toutes et tous.

Michel Cortial - Délégué de la commune d'Antony - plusieurs mandats de représentation Unafam 92

Erasmus : élaboration par la CDU d'un "projet des usagers", qui a été validé par les instances de l'établissement, et désormais pleinement intégré au projet d'établissement 2023-2027 en cours d'élaboration à date mars 2023

Participation à la mise en place du programme BREF, programme de psychoéducation des familles, mis en œuvre en collaboration par des professionnelles et des bénévoles UNAFAM - 7 bénévoles UNAFAM formés à BREF en 2022, - participation au comité de pilotage BREF, pour un démarrage imminent à date de mars 2023.

Ville d'Antony : participation au CLSM d'Antony, sous l'égide duquel ont été mises en œuvre, en 2022, cinq formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (environ 70 personnes formées, essentiellement agents de la Ville) - deux bénévoles UNAFAM ont pu bénéficier de la formation.

IV. PROJETS 2023

Au-delà de la poursuite des activités existantes, les projets pour 2023 ont pour premiers objectifs de renforcer les soutiens aux familles et de l'entourage par :

- La mise en place de réunions d'échange et de partage animés par des bénévoles Unafam destinées aux parents d'adolescents et jeunes adultes
- Renforcer l'offre de formations existantes actuellement - Journées troubles psychiques, Formation mieux communiquer avec mon proche souffrant de troubles bipolaires, Journée mieux accompagner mon proche souffrant de troubles schizophréniques et en développer d'autres dès que possible
- La mise en place de réunions spécifiques dédiées aux conjoints de personnes souffrant de troubles psychiques animées par une nouvelle bénévole
- Poursuivre toutes les actions possibles pour faire acter la réorganisation des lits d'hospitalisation du Centre-Sud du Département pour y relocaliser les lits des deux secteurs encore situés à Villejuif.

D'autres objectifs répondent à des besoins collectifs :

- L'organisation de formations de Formateurs pour envisager un nombre plus important dans l'année de formations des aidants
- La constitution d'un groupe de travail sur les relations entre les familles et les CMP
- La Participation à de nouveaux groupes de travail initiés par des partenaires

En termes de fonctionnement de la délégation :

- Le renouvellement du bureau à la suite de futurs départs

V. CONCLUSION

Les besoins de soutiens et d'accompagnement des familles s'accroissent. Ils résultent des conséquences encore d'actualité de la pandémie Covid 19 sur la santé psychique des familles et de leurs proches concernés, par un trouble psychique. Par ailleurs, les difficultés de fond perdurent : l'état déplorable de la psychiatrie, la stigmatisation, les fortes insuffisances en matière de logements et d'accompagnements...

Les activités de représentation dans les instances territoriales et auprès des partenaires sont une nécessité. Il s'agit d'influer autant que possible sur l'environnement et faire en sorte que celui-ci soit plus intégratif et positif pour celles et ceux confrontés directement ou indirectement à la maladie et au handicap psychique.

COMPTE DE RESULTATS 2022

Unafam Hauts-de-Seine	Résultat 2022 en €uros	Résultat 2021 en €uros
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11.017	10.588
Ventes de biens et services	336	185
Produits de tiers financeurs		
Subventions CNSA	5.138	130
Autres subventions	50.975	49.975
Dons reçus (1)	19.204	14.295
Contributions financières	1.704	1.613
Reprise sur amortissements-provisions		
Utilisation des fonds dédiés	8.152	1.548
Autres produits	2.048	1.560
TOTAL		79.894
CHARGES D'EXPLOITATION		
60 - Achats	6.415	3.598
61 – Services extérieurs	12.997	4.672
62 – Autres services extérieurs	25.431	13.714
64 - Charges du personnel	50.936	50.131
68 – Dotations aux amortissements	1.821	510
65 – Autres charges de gestion courante	671	396
TOTAL	98.272	73.021
RESULTAT D'EXPLOITATION		6.873
76 - Produits financiers		
RESULTAT FINANCIER	213	53
RESULTAT COURANT	516	6.926
TOTAL DES PRODUITS	98.788	79.947
TOTAL DES CHARGES	98.272	73.021
RESULTAT NET	516	6.926
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
871 – Personnel détachée mise à disposition	50.000	50.000
875 – Bénévolat	397.517	351.234

(1) principalement cession d'indemnités CESER